

Eglise Saint-Sauveur, La Fare les Oliviers / les cloches



Le campanile (1819)



La cloche *Saint Sauveur*



SUD, *Maria sine labe concepta*
OPN **Vierge Marie** / 280 kg
Parrain : Hilarion Bonfilhon
Marraine : Marie Laboulie, ép.
Bonfilhon



NORD, *St Aloysi Gonzaga* OPN
Saint Louis de Gonzague / 550 kg
Parrain : Pierre Pontois
Marraine : Marie Roure



EST, *sancta Rosalia*
OPN **Sainte Rosalie** / 180 kg
Parrain : Pierre Bonfilhon
Marraine : Françoise Ricard, ép.
Bonfilhon



OUEST, *Jesu salvator mundi miserere nobis* **Saint Sauveur** / 550 kg
Parrain : Louis Sicard
Marraine : Marthe Sicard, ép. Bausset



Les cloches ont été bénites en 1860 par Mgr Georges CHALANDON, Archevêque d'Aix-en-Provence. Fonderie Baudoin frères, de Marseille. Sur chaque cloche est gravé son nom ainsi que celui de ses parrain ou marraine qui sont les donateurs.

La pratique de la Bénédiction des cloches remonterait au IV^e siècle ; le rite primitif date du VII^e siècle et se réduit à une formule d'exorcisme et une prière de bénédiction. Ce terme figure explicitement dans les premiers Sacramentaires (VIII^e siècle). Sans être un « Baptême », la cérémonie comporte néanmoins une représentation des signes et des symboles du baptême. Très tôt l'Eglise donna aux cloches des noms de saints. Le *Livre des Bénédiction*s de 1988 a considérablement changé le rituel de la bénédiction de la cloche. Cette célébration est souvent intégrée au cours d'une liturgie eucharistique, ce qui est normal puisque la cloche convoque à l'assemblée chrétienne et rythme les étapes de la communauté paroissiale.

SOURCE > <http://www.liturgie catholique.fr/Benediction-des-cloches.html>